

CONTACT ADMINISTRATIF

Christine COURBOU: Ligne directe: 04 63 05 03 72

CONTACT PEDAGOGIQUE

Lydie PASTOR - Responsable des formations -AES-ASG-Modules AMP/AVS

Mail : lydie.pastor@itsra.net—Tèl : 04 73 42 36 03 / 06 32 89 31 88

Plan d'accès à l'ITSRA

Transports en commun :

Arrêt de bus : **"Jean Jaurès"** ligne 4 qui permet la liaison ITSRA/gare SNCF

Arrêt de tramway : **"Maison de la Culture"** ligne A

Renseignements complémentaires : www.t2c.fr

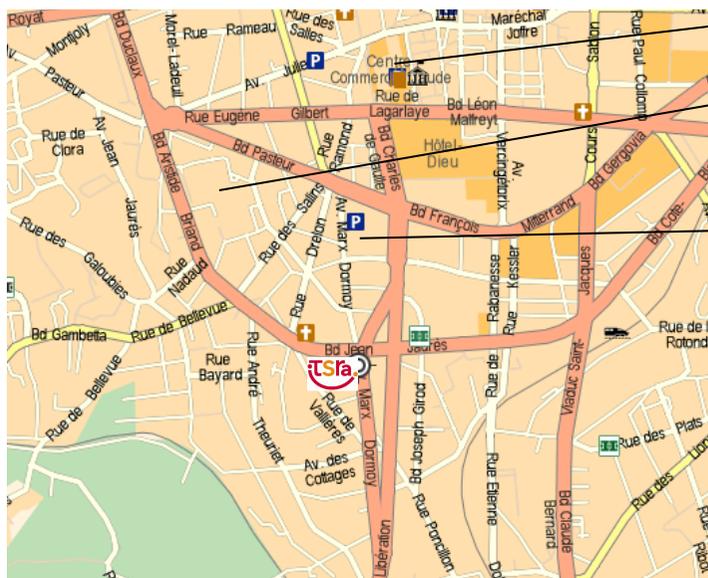
En voiture, suivre :

"centre-ville" puis "Salins", l'avenue Marx Dormoy longe la place des Salins, elle est à sens unique en direction de Beaumont. L'ITSRA se situe juste après le bd Jean Jaurès.

Se garer :

Parkings payants les plus proches

Jaude



place Regensburg
(foyer Home Dôme)

place Gambetta

Plus d'infos

www.itsra.net

établissement inscrit aux schémas régionaux des formations
sanitaires et sociales diplômantes, financées et agréées par



institut
de travail social
de la région auvergne



Formation d'assistant de soins en gérontologie



Destinée aux professionnels exerçant auprès de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de pathologies apparentées, et justifiant :

- ▶ d'un DE d'aide-soignant
- ▶ d'un DE d'aide médico-psychologique
- ▶ d'un DE d'auxiliaire de vie sociale

Cette formation permet l'acquisition de compétences pour un accompagnement optimal des malades et de leurs aidants

ITSRA 62 av. Marx Dormoy - 63000 Clermont-Ferrand
Association loi 1901 - N° SIRET 49182702800011
Déclaration d'activité n° 83 63 0383963

Assistant de soins en gérontologie

UNE NOUVELLE FONCTION !

Le plan Alzheimer prévoit la création d'une nouvelle fonction d'assistant de soins en gérontologie : l'ASG intervient auprès de personnes âgées, en situation de grande dépendance et/ou présentant des troubles cognitifs, nécessitant des techniques de soins et de « prendre soin » spécifiques.

L'intervention de l'assistant de soins en gérontologie s'effectue dans le cadre d'une équipe pluri-professionnelle, soit au domicile, soit en établissement de type EHPAD ou à l'hôpital, dans les services de soins et de réadaptation, en unités spécialisées, dans les unités de soins de longue durée...

POUR REpondre AUX CONSTATS DU SECTEUR PROFESSIONNEL

- ▶ 33% des personnes accueillies en EHPAD souffrent de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées
- ▶ 15 % des patients accueillis dans les USLD présentent une maladie d'Alzheimer
- ▶ Les troubles du comportement sont présents chez plus de 85 % de ces patients et constituent un problème majeur pour les équipes soignantes
- ▶ L'accompagnement au domicile de ces malades est tout aussi difficile et à l'origine de difficultés complexes

La formation

OBJECTIFS

- ◆ Apporter les savoirs, savoir-être et savoir-faire relatifs à l'accompagnement de la personne malade
- ◆ Permettre un accompagnement adapté des personnes atteintes de cette maladie, au regard des référentiels d'activités et de compétences définis
- ◆ Concourir à l'élaboration et à la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne
- ◆ Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne
- ◆ Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive
- ◆ Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé
- ◆ Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées

CONTENU

140 heures de formation théorique réparties en 5 domaines de formation (DF)

- ◆ DF1 : Concourir à l'élaboration et la mise en œuvre du projet individualisé dans le respect de la personne (35 h)
- ◆ DF2 : Aider et soutenir les personnes dans les actes de la vie quotidienne en tenant compte de leurs besoins et de leur degré d'autonomie (21 h)
- ◆ DF3 : Mettre en place des activités de stimulation sociale et cognitive en lien notamment avec les psychomotriciens, ergothérapeutes ou psychologues (28 h)
- ◆ DF4 : Comprendre et interpréter les principaux paramètres liés à l'état de santé (28 h)
- ◆ DF5 : Réaliser des soins quotidiens en utilisant les techniques appropriées (28 h)

CALENDRIER DE FORMATION

- | | |
|----------------------------|------|
| ◆ Du 15 au 19 Mars 2021 | 35 h |
| ◆ Du 26 au 30 avril 2021 | 35 h |
| ◆ Du 31 mai au 4 juin 2021 | 35 h |
| ◆ Du 5 au 9 juillet 2021 | 35 h |